

## Traité sur le commerce des armes : « Des milliers de vies pourraient être sauvées chaque année »

**Lyon, le 4 juin 2013.** Le Traité destiné à réguler le commerce des armes a été signé aujourd'hui au siège des Nations-unies par 67 Etats. Des grands pays exportateurs d'armes, comme la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont signé le texte de cet instrument de réglementation des transferts d'armements. Même si ce texte souffre de certaines faiblesses, Handicap International se félicite de voir un grand nombre d'Etats membres des Nations-unies prendre des mesures pour éviter les tragédies humaines dont l'association est témoin dans ses pays d'intervention, comme en Libye actuellement.

*« C'est un moment historique ! La majorité des Etats a accepté de prendre ses responsabilités sur un sujet aussi sensible que le transfert d'armes. C'est notamment le cas de grands pays exportateurs d'armes comme la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni »,* explique Marion Libertucci, responsable plaidoyer armes à Handicap International.

Avec le texte actuel, chaque Etat partie sera obligé de se doter d'une structure nationale pour contrôler ses transferts d'armes. Il lui sera également interdit d'exporter des armes si elles doivent servir à des attaques dirigées contre des civils ou leurs biens. Le principe est que chaque pays évaluera, avant toute transaction, si les armes vendues risquent d'être utilisées pour contourner un embargo international, commettre un génocide ou d'autres "violations graves" des droits de l'Homme, ou encore si elles peuvent tomber aux mains d'organisations terroristes ou criminelles.

*« Un des enjeux du succès de ce traité résidera dans le contrôle de son application par la société civile, comme nous l'ont montré les traités d'Ottawa contre les mines antipersonnel et d'Oslo contre les bombes à sous-munitions. Aujourd'hui, sur les 875 millions d'armes légères et de petit calibre en circulation dans le monde, 75% d'entre elles sont aux mains des civils »,* souligne Sylvie Bouko, responsable de la violence armée à Handicap International. *« Même si le texte du Traité comprend certaines faiblesses, par exemple sur la liste des armes contrôlées, il s'agit d'une très bonne base de travail pour réglementer le commerce des armes et ainsi éviter les drames humanitaires dont Handicap International est chaque jour témoin sur le terrain. Ce sont des milliers de vies qui pourraient être sauvées chaque année. »*

L'association a publié en décembre 2012 un rapport sur l'impact de la violence armée, montrant que 80% des victimes interrogées ont développé un handicap sévère qui nécessite des soins à vie. Handicap International intervient aujourd'hui dans plus de 60 pays dans le monde, notamment auprès des victimes de la violence armée, comme en Libye ou en Irak.

En Libye, l'ouverture des stocks d'armes des forces de Kadhafi, au fur et à mesure de l'avancée des insurgés, et les livraisons effectuées par différents Etats durant le conflit ont engendré une forte dispersion d'armes légères et de petit calibre. La plupart des familles possèdent au moins une arme à feu. La prolifération de ces armes entre les mains de civils provoque des accidents qui peuvent être facilement évités grâce à des actions de prévention spécifiques. En 2012, plus de 1 600 victimes d'armes légères et de petit calibre ont été recensées à Tripoli, soit quatre victimes en moyenne par jour. Les trois quarts de ces victimes ont moins de 25 ans. Handicap International intervient au quotidien pour informer les populations des réflexes à avoir : ne pas laisser les armes à portée des enfants, mettre le cran de sécurité, ne pas les utiliser lors de manifestations publiques..., des gestes simples qui peuvent leur sauver la vie.

Plus d'informations sur : [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

**Contact presse** : Nathalie BLIN – 04 26 68 76 47 / 06 60 97 09 38 – [nblin@handicap-international.fr](mailto:nblin@handicap-international.fr)

### A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse, ) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.